



COMMUNE DE MONTIGNY-LE-TILLEUL

ÊTRE UNE COMMUNE ACCESSIBLE

2018-2024



Objectifs opérationnels

Ordre	1
Objectif opérationnel (OO)	Adapter l'offre de service de maintien à domicile

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ul style="list-style-type: none">1 - Accompagner les aidants à domicile2 - Réfléchir à la mise en place d' un service de garde-malades sous l'impulsion du futur décret "autonomie"3 - Centrer le travail des aide-familiales sur les tâches propres au maintien à domicile4 - Renforcer la flexibilité du service d'aide aux familles
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Accompagner les aidants à domicile

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

1 Adapter l'offre de service de maintien à domicile

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le vieillissement de la population et notamment les difficultés mentales qu'éprouvent un certain nombre de personnes âgées a pour effet une mobilisation importante non seulement des services spécialisés d'aide à la personne mais également des proches. Lorsqu'il s'agit d'un compagnon de vie, la présence au chevet du patient est continue. Pour la famille, il s'agit de dégager une importante part de son temps (parfois même une diminution du temps de travail est requise) pour accompagner la personne.

Bien que la solidarité familiale prime sur la solidarité institutionnelle, il est de la mission du service public d'accompagner ces aidants pour éviter l'aggravation de certaines situations sociales et leur proposer un mieux-être. Plusieurs axes de travail pourront être dégagés

- axe financier : accompagner un proche peut avoir des effets importants sur la situation financière des aidants. L'enquête sociale du service d'aide aux familles sera améliorée afin d'examiner cet aspect et proposer des pistes de résolution aux personnes concernées dans un contexte préventif et curatif;

- axe social : être aidant signifie très souvent la rupture des relations sociales autres que celles qui entourent le malade. L'aidant ne peut plus dégager un peu de temps pour lui, pour continuer à avoir des activités propres qui lui donnent l'occasion de se ressourcer et de garder des liens sociaux avec d'autres personnes. Avec le service d'aide aux familles,

une réflexion sera menée pour envisager la possibilité de proposer des prestations à domicile auprès du malade dont l'objectif prioritaire serait la décharge momentanée de l'aidant;

- axe psychologique : l'aidant estime qu'accompagner le proche est un devoir. Ne pas le faire, ou ne pas le faire comme il le voudrait peut avoir un impact psychologique sur la personne. Cela peut d'autant plus être renforcé que la personne accompagnée soit souffrante d'une pathologie mentale qui peut provoquer un épuisement moral et psychologique de l'aidant.

En collaboration avec l'ISPPC (Vésale), un accompagnement d'ordre psychologique spécifique pourrait être envisagé.

Risque(s)

La difficulté d'accrocher et de sensibiliser le public-cible avec pour conséquence de ne pas intervenir auprès des personnes les plus en besoin.



Classement

2

Nom du projet
ou action

Réfléchir à la mise en place d' un service de garde-malades sous l'impulsion
du futur décret "autonomie"

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

1

Adapter l'offre de service de maintien à domicile

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

En février dernier, le Gouvernement wallon a adopté le projet de décret visant à mettre en place une assurance autonomie. Celui-ci est motivé par le fait qu'à l'horizon 2060, la Wallonie comptera en effet deux fois plus de personnes âgées de 80 ans et plus que maintenant. Cette évolution générant un besoin croissant en matière d'aide aux personnes, cette assurance vise à déployer une véritable couverture sociale pour répondre aux besoins liés à l'allongement de la vie et à la perte d'autonomie. (communiqué de presse du GW du 28.2.2019).

Cependant, celui-ci n'a pas été adopté en séance plénière du Parlement Wallon pour des motifs politiques. Toutefois, l'opportunité d'un nouveau décret à l'horizon 2020 n'est pas à exclure.

L'objectif de ce décret était de prévenir la perte d'autonomie et en retarder la progression en accompagnant les personnes à domicile tout au long de la vie, notamment par des interventions à domicile assurées par les Services d'aide aux familles et aux aînés (SAFA) quel que soit l'âge du bénéficiaire en perte d'autonomie. Concrètement, cette assurance

aurait dû permettre le renforcement de l'intervention au domicile dès les premiers symptômes de la perte d'autonomie momentanée ou définitive. Elle donnait le droit à un montant mensuel d'heures utilisables pour des prestations d'aides à domicile : aide-ménagère sociale, aide familiale et garde à domicile. Ce montant mensuel variera en fonction de l'état de dépendance du bénéficiaire.

Le CPAS assurera sa veille juridique afin d'introduire, le cas échéant de la publication d'un décret similaire, un projet de service de garde malade.

Pour contribuer à l'aide aux aidants et assurer un maintien à domicile le plus long possible, le CPAS devrait se doter d'un service de gardes malades. La garde malade intervient auprès de bénéficiaires qui, en raison de leur santé ou d'un handicap, ont besoin d'une présence de jour comme de nuit. Lors de ses prestations d'une durée maximale de 11 heures, la garde malade accompagne et veille au bien-être de la personne. Ce type de prise en charge vient en complément de l'entourage et d'autres services proposés par nos centres (soins infirmiers, aide aux familles,...).

Il s'agit dès lors d'un complément important de prestations au regard de l'offre actuelle de maintien à domicile du CPAS.

Risque(s)

Absence législative



Classement 3

Nom du projet ou action **Centrer le travail des aide-familiales sur les tâches propres au maintien à domicile**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 **Etre une commune accessible**

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

1 **Adapter l'offre de service de maintien à domicile**

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

CPAS

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Le travail de l'aide familiale consiste accompagner les bénéficiaires dans leur vie quotidienne : il accomplit des tâches administratives, de ménage, de lessive, de préparation des repas, des courses... Il aide des personnes en perte d'autonomie à assurer leur hygiène corporelle, à s'habiller, se nourrir et se déplacer. Les soins non-professionnels peuvent également faire partie des tâches réclamées, de plus en plus, au personnel du service d'aide aux familles.

Si les tâches de nettoyage de l'habitation font partie des missions de l'aide familiale, elles ne peuvent être majoritaires ni exclusives. Or, dans son déploiement depuis 2007, le service d'aide aux familles assure des prestations exclusivement de nettoyage pour certaines familles qui, précédemment, utilisaient le service d'aide ménagère disparu aujourd'hui.

Dans une logique de juste allocation des ressources, le CPAS recentre ses activités sur ce qui donne du sens dans sa mission d'aide sociale et qui est spécifique à celle du maintien à domicile. Le service d'aide aux familles privilégiera donc le maintien à domicile (tâches qui permettent à une personne de rester à domicile) et réduira autant que possible les prestations exclusivement ménagères.

Actuellement, il s'agit d'un rapport 65/35. Il est proposé d'aboutir, grâce au PST, à un rapport minimal de 80/20. D'autres services doivent pouvoir être activés en ce qui concerne les tâches de nettoyage qui ne s'inscrivent pas dans la démarche de maintien à domicile.

Risque(s)

Réticence des publics à utiliser d'autres services plus coûteux (exemple titres services).



Classement

4

Nom du projet
ou action

Renforcer la flexibilité du service d'aide aux familles

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

1 Adapter l'offre de service de maintien à domicile

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le maintien à domicile implique des interventions spécifiques qui peuvent nécessiter des prestations hors des heures classiques de bureau. Si déjà le service d'aide aux familles assure des prestations les samedis et dimanches, il n'en preste encore que peu tôt le matin ou en soirée.

Dans le cadre de la restructuration de l'ensemble de la politique de maintien à domicile opérée en février 2019, le service d'aide aux familles doit être en capacité d'assurer certains types de soins non-infirmiers tels que des mises au lit ou des toilettes non médicales en soirée ou en matinée.

Par ailleurs, certaines situations nécessitent une fréquence d'interventions de courtes durées. Dès lors, il sera demandé au service de prévoir la possibilité de davantage de prestations de moins ou égales à 2h. Cela est notamment important dans le cas de personnes dont le suivi quotidien est indispensable pour de petites tâches de maintien à domicile.

Cela devrait garantir une meilleure prise en charge des personnes aidées à domicile et contribuera, de manière secondaire, à la réduction des prestations de nettoyage unique.

Risque(s)

Réticences du personnel aide familial habitué à un horaire relativement confortable. Risque de réactions de non-collaboration au projet.

Objectifs opérationnels

Ordre	2
Objectif opérationnel (OO)	Améliorer la mobilité sur les grands axes de pénétration

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	1 - Renforcer les concertations avec les communes limitrophes pour améliorer la mobilité sur les grands axes structurants 2 - Améliorer la fluidité du trafic à l'entrée et à la sortie du R3
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Renforcer les concertations avec les communes limitrophes pour améliorer
la mobilité sur les grands axes structurants

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

2 Améliorer la mobilité sur les grands axes de pénétration

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

La commune de Montigny-le-Tilleul/Landelies est traversée par deux grandes nationales fortement empruntées qui ont impact direct sur la mobilité et les riverains.

Se concerter avec les communes traversées par ces axes, analyser le trafic et envisager en concertation pour l'améliorer, entre autre dans le cadre de Charleroi Métropole, pourrait impacter positivement notre commune.

Risque(s)

Pas de solutions raisonnables

Pas de volonté de promouvoir des alternatives

Replis sur soi des communes avoisinantes



Classement 2

Nom du projet ou action Améliorer la fluidité du trafic à l'entrée et à la sortie du R3

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

2 Améliorer la mobilité sur les grands axes de pénétration

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

En concertation avec le SPW, explorer des pistes afin de solutionner les encombrements très importants aux heures de pointe pour accéder ou quitter les sorties 4 du R3.

Risque(s)

Manque de collaboration du SPW
Situation limitant la mise en place de dispositifs

Objectifs opérationnels

Ordre	3
Objectif opérationnel (OO)	Améliorer la sécurité routière

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ul style="list-style-type: none">3 - Faire effectuer des études de trafic et de vitesse lors de plaintes récurrentes relative à la vitesse4 - Améliorer la signalétique des voiries5 - Procéder à certains aménagements de sécurité aux abords des écoles1 - Placer des radars répressifs pour diminuer la vitesse des véhicules sur certaines voiries2 - Placer des dispositifs physiques sur certaines voiries pour ralentir la vitesse des véhicules
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Placer des radars répressifs pour diminuer la vitesse des véhicules sur
certaines voiries

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

3

Améliorer la sécurité routière

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Des zones ont été définies comme présentant des vitesses excessives par le plan communal de mobilité. Les endroits particulièrement accidentogènes (définis par la police) et la vitesse ressentie par les riverains sont des éléments qui seront pris en considération pour installer des radars répressifs.

Risque(s)

Pas de subside
pas de possibilité technique pour installer les radars



Classement 2

Nom du projet ou action **Placer des dispositifs physiques sur certaines voiries pour ralentir la vitesse des véhicules**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

3 Améliorer la sécurité routière

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Certaines voiries devront faire l'objet de la mise en oeuvre de dispositifs de ralentissement. Après analyse de la pertinence par la zone de la police, coussins berlinois, chicanes ou tout autre moyen pourront être placés.

Risque(s)

Pas de possibilité technique d'installer les dispositifs
Pas de budget
Pas de personnel



Classement 3

Nom du projet ou action **Faire effectuer des études de trafic et de vitesse lors de plaintes récurrentes relative à la vitesse**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

3 Améliorer la sécurité routière

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Lorsqu'une problématique récurrente de vitesse nous parvient, faire réaliser par la zone de police Germinalt une analyse du trafic et de la vitesse permettant d'envisager si nécessaire la mise en oeuvre de dispositifs et/ou d'actions.

Risque(s)

Impossibilité technique de réaliser les tests.

Indisponibilité du personnel de la zone pour réaliser les tests.

Difficulté pour la population de réaliser la différence entre vitesse "ressentie" et vitesse réelle.



Classement

4

**Nom du projet
ou action**

Améliorer la signalétique des voiries

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

3 Améliorer la sécurité routière

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Interne

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Veiller à la lisibilité des panneaux routiers et procéder au plus vite à leurs remplacement le cas échéant en disposant d'un stock suffisant.

Risque(s)

Pas d'espace de stockage
Pas de budget
Pas de personnel



Classement

5

**Nom du projet
ou action**

Procéder à certains aménagements de sécurité aux abords des écoles

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

3 Améliorer la sécurité routière

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Suivant les recommandations du Plan communal de Mobilité, aménager les abords des écoles par des dispositifs de sécurité physiques (barrières,...) mais également des dispositifs visuels (marquage au sol, crayons géants,...).

Risque(s)

Pas de budget

Pas de disponibilité du personnel

Pas d'espace suffisant pour réaliser les aménagements

Objectifs opérationnels

Ordre	4
Objectif opérationnel (OO)	Améliorer le bien-être de la population

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	3 - Créer un point relais santé 1 - Renforcer la prévention et l'éducation à la santé 2 - Accompagner la participation sociale des personnes souffrant de maladie mentale
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Renforcer la prévention et l'éducation à la santé

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

4 Améliorer le bien-être de la population

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

L'OMS définit la promotion de la santé en ces termes : "La promotion de la santé permet aux gens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé. Elle couvre une vaste gamme d'interventions sociales et environnementales conçues pour favoriser et protéger la santé et la qualité de vie au niveau individuel en luttant contre les principales causes de la mauvaise santé, notamment par la prévention, et en ne s'intéressant pas seulement au traitement et à la guérison".

Les citoyens doivent ainsi acquérir les connaissances, les compétences et bénéficier des informations pour faire les bons choix en matière de santé, par exemple au niveau de la nourriture qu'ils consomment et des services de soins dont ils ont besoin.

En lien avec le relai santé, des actions de sensibilisation à la santé seront menées, en partenariat avec le Centre de Promotion de la Santé de Charleroi / Thuin.

Le conseil de l'action sociale devra choisir ses priorités en fonction des propositions qui seront émises par le personnel de santé et d'aide familiale et également en lien avec l'échevinat de la santé. Pourraient être abordées les thématiques relatives au diabète, les maladies cardiovasculaires, l'alcoolisme et tabagisme, l'obésité et la "mal-bouffe" en générale, ...

Risque(s)

L'effet Matthieu. Il s'agit d'un biais important en politique de santé qui veut qu'aux personnes qui sont déjà bien informées, elles le soient davantage encore car mieux éduquées, mieux à l'écoute. Et que les personnes qui le sont le moins, le soient encore moins. Ainsi, les mesures de préventions touchent plus les personnes qui n'en ont pas besoin.



Classement 2

Nom du projet ou action **Accompagner la participation sociale des personnes souffrant de maladie mentale**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

4 Améliorer le bien-être de la population

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

il existe un lien statistique significatif entre les problèmes de santé mentale et la pauvreté : sur base du service fédéral de lutte contre la pauvreté, 34,4 % des personnes ayant un revenu de moins de 750 euros déclarent une détresse psychologique et 20,9 % présentent un 'probable mental disorder' alors qu'elles ne sont que 21,5 % et 8 % parmi celles qui gagnent plus de 2.500 euros. (...)

Les personnes peu qualifiées (sans diplôme ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire) sont significativement plus nombreuses à faire état de difficultés psychologiques, notamment d'états dépressifs et de sentiments d'angoisse (29,4 %), que celles qui ont suivi une formation supérieure (25,5 %).

Les différences socioéconomiques sont moins marquées que pour d'autres caractéristiques de l'état de santé mais les circonstances qui provoquent ces problèmes psychologiques varient probablement beaucoup entre les personnes peu et très qualifiées. Les problèmes financiers peuvent, par exemple, fortement affecter l'image de soi et la confiance en soi. Des dettes élevées augmentent le risque de dépressions, d'angoisses et de troubles compulsifs et obsessionnels .

En collaboration avec les services spécialisés (SPAD, service de guidance, ...), le service d'insertion socioprofessionnelle mettra en œuvre des groupes d'activation tenant compte des difficultés psychologiques des participants. Ces groupes aborderont l'estime de soi, la gestion des émotions et favoriseront la création de liens sociaux.

Risque(s)

Le débordement des SPAD et autres services de guidances qui pourraient ralentir les collaborations



Classement

3

Nom du projet
ou action

Créer un point relais santé

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

4 Améliorer le bien-être de la population

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Le vieillissement de la population sur Montigny-Le-Tilleul et notamment la tranche d'âge des plus de 80 ans, amène le CPAS à repenser son offre de services dans le cadre du maintien à domicile.

Lorsqu'une famille est confrontée à la maladie invalidante d'un parent âgé, que celle-ci soit d'ordre moteur, physique ou mental, elle doit faire face à de multiples démarches pour le maintenir à domicile. Mais elle est aussi confrontée à une nouvelle charge par l'aide qu'elle doit désormais lui apporter. Cette aide peut s'avérer une charge physique, psychologique et psychique pour l'aidant et son entourage.

Egalement, cela peut être une charge matérielle soit par le recours à certains organismes onéreux ou simplement l'adaptation de l'habitat. C'est aussi toute l'organisation de la vie quotidienne qui se voit modifiée et dans laquelle le malade (ou plus précisément la maladie) occupe désormais le centre des préoccupations.

Outre l'aide aux familles classique telle qu'organisée par le CPAS, d'autres interventions doivent être proposées telles que l'aide aux aidants, la garde malade, l'accompagnement physique et psychologique des conjoints ou membres de la famille, ...

Il semble important de disposer d'une cellule "santé" capable

- d'accueillir et d'écouter les familles dans leur souffrance;
 - d'évaluer l'ensemble des difficultés et de les amener à accepter une prise en charge partielle ou totale par les infrastructures internes et externes au CPAS;
 - de construire un réseautage avec les partenaires afin de devenir l'épicentre de l'orientation médicale sur le territoire communal
 - de construire des coordinations notamment externes avec les partenaires autour des familles
 - d'accompagner l'ensemble des intervenants sociaux et familiaux sur les problématiques de l'aide aux aidants
- Etc

Risque(s)

A ce stade, néant

Objectifs opérationnels

Ordre	5
Objectif opérationnel (OO)	Améliorer l'organisation du stationnement

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ol style="list-style-type: none">1 - Organiser le stationnement par un marquage au sol2 - Supprimer le stationnement alternatif sur le territoire de la commune3 - Favoriser le stationnement en quinconce sur les voiries
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Organiser le stationnement par un marquage au sol

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

5 Améliorer l'organisation du stationnement

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Réorganiser dans nos village le stationnement (quinconce, à cheval...) pour d'une part limiter le stationnement sauvage (entre autre sur les trottoirs) et d'autre part réduire la vitesse.

Matérialiser le nouveau plan de stationnement par du marquage au sol;

Risque(s)

Intempéries

Manque de personnel

Difficulté de délimiter les zones (trottoirs en graviers)



Classement

2

**Nom du projet
ou action**

Supprimer le stationnement alternatif sur le territoire de la commune

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

5 Améliorer l'organisation du stationnement

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Certaines rues de la commune sont organisées par du stationnement alternatif. Celui comporte des inconvénients : incohérence lors du changement de quinzaine, possibilités réduites d'un côté de la voirie par rapport à l'autre... Le supprimer pour permettre le stationnement soit en quinconce soit d'un seul côté de la rue augmentera l'offre de places disponibles

Risque(s)

Néant



Classement

3

**Nom du projet
ou action**

Favoriser le stationnement en quinconce sur les voiries

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

5 Améliorer l'organisation du stationnement

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Un stationnement en quinconce permet de ralentir le trafic, d'étudier en fonction de la densité d'habitation la meilleure offre en stationnement.

Risque(s)

Crainte de la population pour leurs voitures.

Objectifs opérationnels

Ordre	6
Objectif opérationnel (OO)	Assurer un cadre de vie sécurisé

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ul style="list-style-type: none">3 - Créer un feuillet détachable annuel sécurité dans l'info-contact5 - Examiner avec la zone de police la possibilité d'élargir les heures d'ouverture du poste de police de proximité de Montigny-le-Tilleul1 - Renforcer la présence des policiers dans les quartiers2 - Maintenir les patrouilles à cheval par la police fédérale6 - Accroître la couverture de l'espace public sensible par caméras de surveillance4 - Continuer à développer les Partenariat Locaux de Prévention sur notre entité
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Renforcer la présence des policiers dans les quartiers

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

6 Assurer un cadre de vie sécurisé

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Bien qu'ils soient présents par des patrouilles (à pied, vélo, scooter et véhicules), les citoyens semblent méconnaître l'action de leur agent de quartier. Renforcer leur présence permettrait de limiter ce ressenti.

Risque(s)

Pas de budget

Pas de personnel disponible

Missions autre que du quartier à accomplir



Classement

2

**Nom du projet
ou action**

Maintenir les patrouilles à cheval par la police fédérale

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

6 Assurer un cadre de vie sécurisé

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Les patrouilles à cheval amènent une présence policière de proximité différente fortement appréciée par la population. De plus, la vitesse et la hauteur des policiers à cheval permettent une autre perception de leur environnement.

Risque(s)

Pas de disponibilité de personnel
Plus de mise à disposition du fédéral



Classement

3

**Nom du projet
ou action**

Créer un feuillet détachable annuel sécurité dans l'info-contact

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

6 Assurer un cadre de vie sécurisé

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Recenser sur une seule feuille de l'info-contact les informations principales et indispensables concernant la sécurité et les urgences. Les citoyens pourront détacher et conserver ce feuillet..

Risque(s)

Néant



Classement 4

Nom du projet ou action Continuer à développer les Partenariat Locaux de Prévention sur notre entité

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

6 Assurer un cadre de vie sécurisé

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Etendre les PLP (Partenariat Local de Prévention) sur notre territoire (exemple: Plein Sud, Val d'heure,...).
Mettre en place des personnes relais par quartier ou par rue, afin d'étendre le bienfait du PLP sur l'ensemble de la commune, favorisant ainsi une communication entre les différents partenaires à savoir la Police, l'Autorité Communale et les Citoyens.

Risque(s)

Manque d'intérêt des citoyens



Classement 5

Nom du projet ou action Examiner avec la zone de police la possibilité d'élargir les heures d'ouverture du poste de police de proximité de Montigny-le-Tilleul

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

6 Assurer un cadre de vie sécurisé

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Les heures d'ouverture actuelles sont limitées et ne correspondent pas toujours aux besoins du citoyen. Nous veillerons à interpellier la zone de police afin d'adapter ces horaires afin qu'il correspondent mieux aux demandes.

Risque(s)

Refus de la zone de police

Pas de personnel

Budget

Manque d'intérêt de la population



Classement 6

Nom du projet ou action **Accroître la couverture de l'espace public sensible par caméras de surveillance**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 **Etre une commune accessible**

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

6 **Assurer un cadre de vie sécurisé**

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 2 - 2022 - 2024

Description, contexte

Les bâtiments publics sont déjà sécurisés par camera. Avec l'aide de la zone de police, il convient de définir des sites problématiques dans l'espace public où l'usage de caméras pourraient sécuriser les sites et diminuer les incivilités. Nous veillerons cependant à limiter l'utilisation des caméras aux endroits utiles, en respect de la législation.

Risque(s)

Manque de budget
Pas de possibilité technique d'installation
Dégradation du matériel.

Objectifs opérationnels

Ordre	7
Objectif opérationnel (OO)	Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ul style="list-style-type: none">3 - Proposer du wifi dans les espaces publics aux endroits de rassemblement5 - Intensifier la recherche de subsides pour trouver de nouvelles pistes de financement9 - Améliorer le système de contrôle interne1 - Définir avec l'ensemble des agents les valeurs principales de l'administration communale6 - Renforcer la numérisation du travail des agents communaux2 - Développer la matinée d'accueil du citoyen et enrichir les documents mis à leur disposition4 - Intégrer les actes d'état civil des registres dans la banque de données des actes d'état civil et modifier les processus de travail7 - Adapter le guichet du service Etat civil - Population8 - Accentuer le monitoring financier et la planification budgétaire.
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Définir avec l'ensemble des agents les valeurs principales de
l'administration communale

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

7

Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux
citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Les valeurs d'une organisation sont les constituants de base qui rentrent dans la fondation de la culture et des règles de bonne conduite au sein d'une organisation. Elles se reflètent dans les méthodes de travail et dans le comportement de chacun de ses travailleurs. La direction générale entend mener une réflexion approfondie avec tous les agents sur un ensemble de principes fondamentaux fondateurs de nos actions en droits et devoirs, principes unanimement reconnus et partagés par tous et qui s'intègrent dans notre culture d'entreprise ou de service. Cette réflexion permettra d'établir une charte des valeurs, un référentiel de comportements attendus pour rendre un service public performant et accueillant pour ses travailleurs.

Risque(s)

Manque d'adhésion du personnel et/ou d'implication de la ligne hiérarchique.



Classement 2

Nom du projet ou action Développer la matinée d'accueil du citoyen et enrichir les documents mis à leur disposition

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

7 Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Poursuivre la matinée d'accueil du citoyen lors de la grande manifestation "C'est la fête"
Enrichir les documents mis à disposition des citoyens lors de leur domiciliation sur notre entité.
Faire évoluer la visite et la découverte de notre commune lors de la matinée d'accueil du citoyen (ICML).

Risque(s)

Succès lié à la participation des citoyens



Classement

3

Nom du projet
ou action

Proposer du wifi dans les espaces publics aux endroits de rassemblement

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

7

Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Bien que les réseaux et abonnements mobiles soient disponibles, la création de zones wifi dans les lieux de rassemblement de l'espace public permettra une meilleure communication (audio guide...)

Risque(s)

Pas de budget

Mauvaise couverture

Pas de possibilité technique



Classement

4

Nom du projet
ou action

Intégrer les actes d'état civil des registres dans la banque de données des
actes d'état civil et modifier les processus de travail

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

7

Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux
citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Au 31 mars 2019, la banque de données des actes d'état civil (BAEC) est entrée en vigueur. Cette banque de données rassemble désormais sur une même plateforme informatique tous les actes de l'état civil de toutes les administrations communales. Cela a nécessité début 2019 la numérisation de tous les actes d'état civil de nos registres rédigés depuis au moins 50 ans et de les intégrer dans la BAEC.

Désormais, il convient d'alimenter en permanence cette banque de données. Les actes d'état civil sont directement rédigés de manière informatique dans la BAEC. Cela nécessite pour le service des modifications importantes des processus et une formation approfondie de tous les agents du service Etat civil - Population. Les processus doivent donc être réécrites et tous les agents du service doivent maîtriser la rédaction d'actes d'état civil dans la BAEC.

Risque(s)

- Risque de changement au sein du personnel



Classement 5

Nom du projet ou action **Intensifier la recherche de subsides pour trouver de nouvelles pistes de financement**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

7 Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD



Objectif de Développement Durable (ODD)

Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Depuis quelques années, les subsides régionaux sont de plus en plus rares et de plus en plus spécifiques. Par ailleurs, on constate que les délais de réaction pour répondre à un appel à candidatures sont de plus en plus réduits. Or, les marges budgétaires communales sont réduites et il est impossible de financer tous les projets de la commune sur fonds propres. Par conséquent, le Collège communal désire intensifier sa recherche de subsides par les actions suivantes:

- accentuer les réseaux professionnels avec les entités supracommunales, tant au niveau politique qu'au niveau administratif, afin d'être averti le plus tôt possible des appels à candidatures et des subsides potentiels;
- avertir immédiatement la Bourgmestre et l'Echevin compétent en cas d'appel à candidatures et de subsides potentiels;
- de soumettre systématiquement au Collège en sa plus prochaine séance tout appel à projet ou possibilité de subsides.

Risque(s)

- Absence d'appel à projets et de subsides

- Absence de temps pour suivre et rechercher tous les subsides potentiels



Classement

6

Nom du projet
ou action

Renforcer la numérisation du travail des agents communaux

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

7 Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Dans un souci d'une plus grande efficacité du travail des agents de l'administration, il sera examiné l'opportunité de numériser davantage le travail. Cela paraît particulièrement pertinent pour les services travaillant hors hôtel de ville et qui doivent rapporter une série d'informations. Par exemple, le service travaux et le service exécution pourraient être équipés de tablettes afin de pouvoir prendre des photographies et émettre directement des rapports sur les travaux à réaliser ou déjà réalisés. De même, le relevé des présences des enfants lors des garderies extrascolaires pourraient s'effectuer par scan.

Risque(s)

- Coût trop important
- Difficultés techniques
- Difficulté pour les agents concernés d'utiliser du matériel informatique



Classement

7

**Nom du projet
ou action**

Adapter le guichet du service Etat civil - Population

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

7

Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

**Volet interne
ou externe**

Interne

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le guichet actuel du service Etat civil pose différents problèmes:

- Difficulté pour de nombreux citoyens pour enregistrer correctement leurs empreintes digitales au vu de la hauteur du guichet
- Tension dans le cou pour les agents qui doivent sans cesse regarder vers le haut pour s'adresser aux citoyens
- Tension dans le dos pour les agents au vu de la position oblique de l'écran d'ordinateur au guichet
- Manque d'espace pour les agents pour disposer de documents.

Par conséquent, le conseiller en prévention fera appel à un ergonome actif au sein du Service Externe de Protection et de Prévention au Travail pour redessiner un nouveau guichet qui résolve les problèmes soulevés ci-dessus. Il sera peut-être envisagé d'asseoir le citoyen et l'agent du service au même niveau.

Risque(s)

- Impossibilité technique de modifier le guichet
- Coût trop important de la modification



Classement 8

Nom du projet ou action **Accentuer le monitoring financier et la planification budgétaire.**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

7 Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Le projet vise à disposer de façon constante d'une situation budgétaire et financière précise au-travers d'indicateurs synthétiques (Dashboard, KPI).

Risque(s)

Néant



Classement

9

Nom du projet
ou action

Améliorer le système de contrôle interne

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

7 Disposer d'une administration communale performante tournée vers l'accueil et le service aux citoyens

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Les articles L1124-4 et L1124-25 du Code de la démocratie Locale et de la Décentralisation imposent au Directeur général et au Directeur financier de mettre en place un système de contrôle interne. Au sein de l'administration communale de Montigny-le-Tilleul, un cadre général de contrôle interne, basé sur la norme INTOSAI, a été fixé et approuvé par le Conseil communal au cours de l'année 2016. De même, les principaux processus au sein de chaque service ont été revus et mis par écrit, les principaux risques ont été identifiés et des mesures correctives ont été adoptées. Il convient désormais d'approfondir le travail déjà réalisé et surtout de sensibiliser davantage les comités de direction et les services sur l'importance du contrôle interne. Il sera également examiné la possibilité technique et financière d'automatiser davantage les processus et d'améliorer le reporting via une plateforme informatique.

Risque(s)

- Manque de temps
- Manque de motivation des agents

Objectifs opérationnels

Ordre	8
Objectif opérationnel (OO)	Favoriser la cohésion sociale

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<p>4 - Poursuivre les partenariats des différents services et écoles avec les institutions locales liées au handicap</p> <p>1 - Mettre en oeuvre un plan de cohésion sociale</p> <p>6 - Créer un lieu convivial à Montigny et à Landelies</p> <p>3 - Garantir l'égalité des chances au sein de la commune</p> <p>5 - Promouvoir l'intergénérationnel au travers de nos aînés</p> <p>2 - Lutter contre la fracture numérique chez les aînés.</p>
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Mettre en oeuvre un plan de cohésion sociale

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

8 Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS et
Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

En parfaite synergie, la commune et le CPAS mettront en oeuvre un PCS pour la période 2020-2025.

Privilégiant la logique d'action à celle d'acteurs, l'autorité communale a décidé de confier le pilotage du PCS au CPAS par le fait que ce dernier détient les compétences professionnelles pour assurer au mieux ce projet.

Le PCS est défini par la région Wallonne en ces termes : ensemble des processus individuels et collectifs, qui contribuent à assurer) chacun : l'égalité des chances, des conditions et l'équité pour l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le PCS fera l'objet d'une programmation propre.

Risque(s)

La non validation et la non-subvention par le SPW



Classement

2

Nom du projet
ou action

Lutter contre la fracture numérique chez les aînés.

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

8 Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Poursuivre les cours d'initiation à l'informatique et le compléter avec les nouvelles technologies (tablettes, smartphones...). Promouvoir les ateliers de l'Espace Public Numérique auprès des aînés.

Risque(s)

- Impossibilité de recruter un professeur
- Manque d'intérêt des aînés



Classement

3

Nom du projet
ou action

Garantir l'égalité des chances au sein de la commune

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

8 Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS et
Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Garantir l'accès et l'usage du service public local à tout un chacun mais aussi l'accès aux emplois locaux ; quel que soit la race , la couleur de peau ,le sexe, l'orientation sexuelle ...etc
Lutter contre toute forme de discrimination en accord avec la charte sur l'égalité des chances signée en 2017 avec UNIA.

Risque(s)

néant



Classement

4

Nom du projet
ou action

Poursuivre les partenariats des différents services et écoles avec les institutions locales liées au handicap

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

8

Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Dans le cadre de l'intégration de la personne handicapée dans notre société, il est important de sensibiliser les adultes ainsi que les enfants à la personne porteuse d'un handicap et donc de nouer des collaborations avec des partenaires qui hébergent des handicapés sur le territoire. à titre d'exemple citons Le Bois Roussel ...EAP

Renouveler la CCPH (commission consultative de la personne handicapée) qui doit servir de plateforme d'échange et d'organisation d'activités entre les différents acteurs (publics et privés) .Des partenaires potentiels tel qu l'AVIQ, la Province du Hainaut peuvent nous aider dans la démarche.

Risque(s)

Manque d'intérêts de certains partenaires.



Classement

5

Nom du projet
ou action

Promouvoir l'intergénérationnel au travers de nos aînés

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

8 Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Pour la première fois depuis que l'humanité existe, notre société va voir quatre à cinq générations se côtoyer. Valoriser le rôle et l'apport de chaque génération est le meilleur moyen d'abattre les préjugés et de limiter catégorisation et discrimination. Concevoir des espaces publics intergénérationnels, lieu de rencontre de discussion, de convivialité et de partage en y implantant un banc, un jeu d'enfant, un appareil de fitness pour adultes...

Risque(s)

Manque de budget

Intérêt de nos citoyens et donc de la participation.



Classement

6

Nom du projet
ou action

Créer un lieu convivial à Montigny et à Landelies

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

8 Favoriser la cohésion sociale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Il manque à Montigny-le-Tilleul des lieux publics extérieurs où les citoyens peuvent se rassembler pour partager un moment de convivialité.

Par conséquent, le Collège communal désire examiner les possibilités d'installer un espace de convivialité sur Montigny-le-Tilleul (peut-être à proximité de l'hôtel de ville) et sur Landelies. Il convient de déterminer les périmètres de ces espaces de convivialité, d'installer du mobilier adapté et durable (table de pique-nique, bancs, poubelles de tri, éventuellement un barbecue,...), de prévoir une signalétique, de rédiger un règlement d'utilisation et de veiller à sa bonne utilisation,...

Risque(s)

- Absence de lieux adaptés
- Coût trop important
- Opposition des riverains
- nuisances sonores et gestion complexe des déchets

Objectifs opérationnels

Ordre	9
Objectif opérationnel (OO)	Favoriser la participation des publics-cibles

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	1 - Installer un comité participatif des publics-cibles du CPAS
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Installer un comité participatif des publics-cibles du CPAS

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

9 Favoriser la participation des publics-cibles

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Dans une perspective de empowerment, il semble intéressant de favoriser la participation des publics-cibles à l'organisation des actions et des services qui leur sont offerts. Ainsi, le CPAS structure son action sur base de la vision "professionnelle" de la pauvreté, par observations du terrain et des situations sociales, lesquelles sont passées par le prisme méthodologiques et les considérations normatives des travailleurs sociaux et autres gestionnaires. Mais le CPAS a-t-il conscience du quotidien réel des personnes en difficultés ? Des ressentis, de ce qu'elles vivent dans leurs rapports avec l'administration du CPAS (et les autres services en général). Plusieurs mouvements tels que le "collectif solidarité contre l'exclusion" ou encore le réseau wallon de lutte contre la pauvreté enseignent, notamment au CPAS, une perception du vécu de la pauvreté. Prendre conscience de ce vécu et donner la parole aux usagers via une plateforme de participation offre aux citoyens plus fragilisés de participer à la gestion de leur commune, à l'instar d'autres publics que sont les jeunes, les personnes handicapées ou âgées. C'est aussi un moyen de réfléchir les pratiques du travail social en CPAS et de les adapter en respect des personnes. Cela devrait également rendre les actions plus efficaces car mieux ancrées dans la réalité.

Risque(s)

Objectifs opérationnels

Ordre	10
Objectif opérationnel (OO)	Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie communale

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	3 - Sensibiliser au handicap lors d'activités communales et dans le cadre de l'enseignement communal 1 - Organiser des formations du personnel à l'accueil des personnes handicapées 2 - Mettre en place une permanence Handicontact
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Organiser des formations du personnel à l'accueil des personnes
handicapées

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

10

Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie communale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS et
Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le personnel de la commune et du CPAS doit être à même de répondre et d'orienter efficacement la personne handicapée dans ses demandes . Des formations pourront être organisées avec différents partenaires (ex AVIQ , Province du Hainaut...)

Risque(s)

néant



Classement 2

Nom du projet ou action **Mettre en place une permanence Handicontact**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

10 Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie communale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

CPAS et
Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Pour garantir une meilleure réponse aux demandes d'information et d'accompagnement des personnes handicapées sur le territoire, confirmer un travailleur social (et une doublure) dans sa fonction Handicontact. Définir des heures et jours de permanence du personnel handicontact au sein de l'administration et les diffuser via les différents canaux d'information .

Risque(s)

néant



Classement

3

Nom du projet
ou action

Sensibiliser au handicap lors d'activités communales et dans le cadre de l'enseignement communal

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

10

Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie communale

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS et
Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

La personne handicapée doit occuper une place centrale dans toutes les organisations communales et de CPAS (action de sensibilisation lors des manifestations ..ex C'la fête). Organisation d'une journée de sensibilisation au handicap à l'intention de la population.

Organisation de journées de sensibilisation au handicap au sein des écoles . Organisation de journées handisport au sein des écoles . Partenaires potentiels AVIQ , Province du Hainaut, EAP, Ecoles , Bois Roussel etc...

Risque(s)

Manque de mobilisation des différents acteurs

Objectifs opérationnels

Ordre	11
Objectif opérationnel (OO)	Informé et associer le citoyen dans la vie de la commune

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ul style="list-style-type: none">2 - Créer un événement rassemblant les mérites de l'entité (sportifs, culturels,...)5 - Consolider le dialogue avec le citoyen par l'organisation de rencontres7 - Indiquer l'ensemble des mandats des élus communaux sur le site internet de la commune6 - Créer une page Facebook et une page instagram de l'administration communale1 - Installer une commission de la participation citoyenne3 - Créer une plateforme qui permet d'informer et consulter le citoyen4 - Mettre en place des budgets participatifs
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Installer une commission de la participation citoyenne

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

11 Informer et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Une Commission de la Participation Citoyenne permet à chaque habitant de se faire entendre et de devenir acteur plutôt que spectateur dans la commune.

Objectif:

- Associer notre population dans la vie et la gestion de notre commune.
- Travailler ensemble sur de nouveaux projets communaux dont l'initiative serait bien entendu citoyenne.
- Se réunir régulièrement afin de favoriser le dialogue autour des sujets centraux.
- Valoriser les grands projets communaux mais surtout être à l'écoute des nouvelles idées de nos citoyens.

Chaque citoyen pourra, par le biais de cette Commission Citoyenne, s'impliquer dans la commune au travers ses besoins et attentes (culture, sport ou encore qualité de vie dans son quartier.....).

Créer, échanger, associer, proposer, partager, dialoguer, analyser et participer seront les maître mots de cette future collaboration entre la commune et les habitants.

Risque(s)

Volonté du citoyen à participer



Classement

2

**Nom du projet
ou action**

Créer un événement rassemblant les mérites de l'entité (sportifs, culturels,...)

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

11

Informer et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Mettre à l'honneur nos citoyens à travers l'organisation d'une soirée type "Gala" où différents prix seraient remis (prix citoyen - mérite culturel - façade fleurie - mérite sportif)

Risque(s)

Inscription et intérêt des citoyens



Classement

3

**Nom du projet
ou action**

Créer une plateforme qui permet d'informer et consulter le citoyen

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

11 Informer et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

**Volet interne
ou externe**

Interne

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Mise en place d'une plate forme de suivi et d'information pour une communication optimale entre la commune et les citoyens.

Chaque habitant pourra par cette plate forme s'impliquer dans la vie de la commune, quartier par quartier, par le suivi des projets en cours, les demandes d'intervention, les problèmes rencontrés, les demandes d'information, etc..

L'objectif étant d'être encore plus proche des citoyens et d'être attentif à leurs besoins et attentes.

Risque(s)

Le succès est lié à la participation du citoyen et à la bonne utilisation de la plateforme par celui-ci



Classement 4

Nom du projet ou action **Mettre en place des budgets participatifs**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 **Etre une commune accessible**

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

11 **Informier et associer le citoyen dans la vie de la commune**

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Un budget participatif est un outil qui permet à chaque citoyen de se faire entendre et de devenir acteur plutôt que spectateur dans sa commune.

Avec un budget participatif, les citoyens ont la possibilité d'allouer des ressources, de prioriser différentes politiques et de contrôler les dépenses publiques :

il donne une voix aux différentes communautés / collectivités et crée des ponts entre les citoyens, les conseillers municipaux et les agents.

Il renforce la confiance car le budget participatif démontre une volonté d'ouverture et de transparence.

Il génère du lien social en suscitant le débat et en donnant aux citoyens un aperçu de leurs besoins mutuels. Il a ainsi le potentiel de conduire à une plus grande cohésion sociale.

Il aide à prendre de meilleures décisions, qui sont plus largement soutenues par les citoyens.

Il aide les citoyens à mieux comprendre le fonctionnement de leurs gouvernements. En faisant participer les citoyens aux décisions (financières) importantes, il éduque les citoyens sur le processus décisionnel.

Il permet d'améliorer les services publics. Donner aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur les services publics dont ils ont le plus besoin et sur ceux qui sont le plus urgents aide à investir intelligemment.

Pour ce faire, un budget participatif sera donc alloué afin de permettre à nos habitants de développer leur propre projet.

Chaque citoyen pourra, par le biais de, ce budget s'impliquer dans la commune au travers ses besoins et attentes pour améliorer la qualité de vie dans son quartier.

Créer, échanger, associer, proposer, partager, dialoguer, analyser et participer seront les maître mots de cette future collaboration entre la commune et les habitants.

Risque(s)

Le succès est lié à la participation des citoyens dans la vie de la commune.



Classement

5

Nom du projet
ou action

Consolider le dialogue avec le citoyen par l'organisation de rencontres

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

11

Informier et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Afin d'informer, d'entendre et de dialoguer avec le citoyen, nous veillerons à maintenir les réunions citoyennes annuelles ainsi que les réunions systématiques avec les riverains lors de chantiers.

Risque(s)

Participation du citoyen



Classement

6

Nom du projet
ou action

Créer une page Facebook et une page instagram de l'administration communale

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

11

Informier et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Les réseaux sociaux prennent une place considérable dans notre société.

La commune de Montigny-le-Tilleul/Landelies se doit d'être représentée par une page officielle qui permettra de diffuser les informations liées à la vie communale.

Risque(s)

Charte non respectée

Travail considérable de modération



Classement

7

**Nom du projet
ou action**

Indiquer l'ensemble des mandats des élus communaux sur le site internet de la commune

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

11

Informier et associer le citoyen dans la vie de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Dans un souci de transparence vis-à-vis des citoyens, toutes les désignations de la part du Conseil communal de personnes à des mandats, rémunérés ou non, fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune. ces publications sur le site internet de la commune s'effectueront dans le respect des dispositions du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Risque(s)

Néant

Objectifs opérationnels

Ordre	12
Objectif opérationnel (OO)	Proposer une offre culturelle pour tous

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	3 - Offrir des cours des cours d'Art Parlé lors des garderies scolaires 1 - Maintenir l'offre culturelle de qualité malgré la fin de la collaboration avec le CCRC 2 - Intégrer les citoyens dans les échanges et les activités culturelles avec nos différents partenaires
-------------------------------------	---



Classement

1

**Nom du projet
ou action**

**Maintenir l'offre culturelle de qualité malgré la fin de la collaboration avec le
CCRC**

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

12

Proposer une offre culturelle pour tous

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Intensifier notre soutien à Initiatives Communales Montigny-Landelies afin de permettre une offre culturelle diversifiée.

Développer des partenariats avec les associations locales et voisines afin d'étendre l'offre culturelle et de répondre aux besoins et attentes de l'ensemble de nos citoyens (enfants - aînés - ados etc..

Valoriser nos outils culturels locaux (Foyer Culturel - Salle Laloyaux) à travers notamment l'investissement d'un matériel de qualité et de l'aménagement des salles afin d'accueillir un maximum de monde en toute sécurité.

Risque(s)

Succès lié en partie à l'asbl ICML et aussi aux bénévoles dans le cadre de l'organisation des événements.
Succès lié également à la participation des associations locales et périphériques.



Classement 2

Nom du projet ou action **Intégrer les citoyens dans les échanges et les activités culturelles avec nos différents partenaires**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

12 Proposer une offre culturelle pour tous

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu démocratique

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

La démocratie participative est devenue une notion incontournable dans notre société. C'est la raison pour laquelle, au travers d'une commission de la Participation Citoyenne, nous donnerons la possibilité à notre population d'intervenir dans nos activités culturelles (ICML) afin d'échanger, de partager, d'analyser, d'avancer ENSEMBLE.

Au travers la Commission de la Participation Citoyenne, les habitants de notre commune seront invité à s'associer à ICML dans la programmation de l'offre Culturelle.

Risque(s)

Volonté du citoyen à s'investir



Classement 3

Nom du projet ou action Offrir des cours des cours d'Art Parlé lors des garderies scolaires

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

12 Proposer une offre culturelle pour tous

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

En collaboration avec l'Académie Paulin Marchand, des cours d'art parlé seront délocalisé dans les écoles au moment des garderies extra scolaire pour élargir l'offre culturelle aux enfants qui les fréquentent.

Risque(s)

Pas d'intérêt des enfants/Parents

Pas de personnel disponible

Objectifs opérationnels

Ordre	13
Objectif opérationnel (OO)	Renforcer l'efficacité de l'activité du transport social

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	1 - Renforcer la flexibilité du MONTYBUS
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Renforcer la flexibilité du MONTYBUS

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

13 Renforcer l'efficacité de l'activité du transport social

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Le service de transport social (Montybus) fonctionne 5 jours sur 7 de 8h à 16h. Force est de constater que le service ne répond pas aux demandes potentielles des personnes qui doivent se déplacer en dehors de ces plages horaires. Par ailleurs, le CPAS dispose d'un deuxième véhicule qui est peu utilisé. L'observation des listes de bénéficiaires indique une clientèle stable avec peu de nouveaux clients. Il existe donc un risque d'une clientèle d'habités et un non renouvellement de la population avec, in fine, la diminution d'activités.

Dans le contexte du vieillissement de la population et de la volonté politique de maintenir les personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible, le CPAS doit être en capacité de garantir les déplacements de personnes vers les hôpitaux ou médecins dans des tranches horaires plus larges.

Par ailleurs, la lutte contre l'isolement des personnes âgées maintenues à domicile passe nécessairement par des déplacements. Que ce soit pour participer à des activités locales, aller au cimetière ou encore rendre des visites ce qui permet le maintien de liens sociaux. Là aussi, une flexibilité doit être accrue pour une meilleure adaptation aux besoins réels de la population.

Cette action nécessitera une sensibilisation du personnel concerné à la problématique et, sur le plan administratif, une modification du règlement de travail avec adaptation du contrat de travail.

Risque(s)

Résistance au changement du personnel actuel du Montybus!

Objectifs opérationnels

Ordre	14
Objectif opérationnel (OO)	Renforcer le maillage social

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	1 - Accompagner la parentalité 2 - Lever les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Accompagner la parentalité

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

14 Renforcer le maillage social

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le soutien à la parentalité est un levier pour casser les reproductions des inégalités d'une génération à une autre. Si l'on veut que l'enfant ait accès sur le plan éducatif à tout ce qui est nécessaire à son développement, il faut commencer par aider les parents sur le volet économique mais aussi dans l'exercice de leurs fonctions parentales

Complémentaire au renforcement de l'enquête sociale réalisé par le service social dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile, un outil méthodologique sera réalisé par les services social et d'insertion socioprofessionnel afin d'informer, accompagner les parents dans leurs démarches et assurer le suivi en ce qui concerne :

- la scolarité des enfants;
- le suivi médical et dentaire;
- la participation aux activités extrascolaires, sportives et culturelles,
- le bien-être des enfants. Cette dimension doit être partie prenante à l'évaluation des besoins de la famille.

Le rôle de l'éducatrice sera renforcé dans ce sens.

Cette action nécessitera également l'activation de partenariats et collaborations diverses sur le territoire communal en lien

avec le PCS.

Risque(s)

La non-collaboration des parents et familles.



Classement 2

Nom du projet ou action **Lever les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**
2 **Etre une commune accessible**

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**
14 **Renforcer le maillage social**

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

CPAS

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

La mise au travail de personnes très éloignées de l'emploi est retardée, voire hypothéquée par le fait d'obstacles empêchant la mise en œuvre d'un projet concret.

Le service d'insertion, en lien avec le service social et les acteurs du PCS, doit pouvoir analyser et proposer à la décision du conseil des actions individuelles ou collectives permettant de réduire les obstacles.

Il s'agit principalement :

- de la mobilité nécessaire à l'intégration professionnelle (permis de conduire, scooter, ...)
- de solutions de gardes flexibles (pour des courtes périodes);
- de problèmes d'assuétudes, ...
- etc

La méthodologie de travail sera adaptée afin de mettre en avant, pour chaque situation d'insertion socioprofessionnelle, les freins éventuels ou potentiels ainsi que les mesures pouvant être prises. Ce complément de rapport sera proposé au

Risque(s)

Non-collaboration des bénéficiaires.

Objectifs opérationnels

Ordre	15
Objectif opérationnel (OO)	Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<p>1 - Mettre à disposition de nos étudiants un local destiné à l'étude durant les périodes de blocus.</p> <p>3 - Soutenir le conseil communal des enfants et le conseil consultatif de la jeunesse dans leurs différentes actions.</p> <p>5 - Organiser le rassemblement de tous les Conseils Consultatifs de la Jeunesse de Wallonie</p> <p>6 - Amplifier les liens dans nos jumelages</p> <p>7 - Renforcer l'offre d'activités culturelles et ludiques pour les aînés.</p> <p>2 - Accentuer les relations intergénérationnelles et les collaborations avec les associations patriotiques concernant les guerres mondiales et le "devoir de mémoire"</p> <p>4 - Renforcer la qualité de l'accueil extrascolaire</p>
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Mettre à disposition de nos étudiants un local destiné à l'étude durant les périodes de blocus.

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

15

Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Collaborer avec la bibliothèque afin de mettre à disposition de nos étudiants une salle leur permettant d'étudier en période de blocus.

Risque(s)

- Manque de places.
- Manque d'intérêt des étudiants.



Classement

2

Nom du projet
ou action

Accentuer les relations intergénérationnelles et les collaborations avec les associations patriotiques concernant les guerres mondiales et le "devoir de mémoire"

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

15

Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Favoriser les rencontres et des voyages intergénérationnels autour du devoir de mémoire, la transmission des souvenirs et la mise en garde envers la montée des différents extrémismes en insistant sur les valeurs démocratiques, de tolérance, de respect et de citoyenneté qui sauvegardent nos libertés, afin que de tels événements ne puissent se reproduire.

Visite des parlements régionaux, fédéraux ou européen ; War Museum à Bastogne; assister à des commémorations à Ypres ou Nieuport (le 1er dimanche du mois d'août s'y déroule un hommage à S.M. le Roi Albert Ier et aux héros de l'Yser)

...

Risque(s)

Manque de budget

Manque d'intérêt de nos citoyens .

Compatibilité d'agendas..



Classement 3

Nom du projet ou action **Soutenir le conseil communal des enfants et le conseil consultatif de la jeunesse dans leurs différentes actions.**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

15 Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Consolider les partenariats avec le Conseil Communal des Enfants et le Conseil Consultatif des Jeunes, rester à leur écoute, et les aider dans la mesure du possible dans leurs différents projets.

Risque(s)

Projets irréalisables.
Manque de moyens financiers



Classement 4

Nom du projet ou action Renforcer la qualité de l'accueil extrascolaire

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

15 Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Faciliter le remplacement et l'engagement des accueillantes.

Améliorer l'encadrement des professionnels et les soutenir dans leur travail via des réunions « pédagogiques ».

Maintenir la capacité d'accueil de Paradis-Môme à 76 (64 enfants + 12 ados).

Favoriser la formation du personnel (accueillantes, animateurs, responsables de projet, coordinateurs) notamment via la délocalisation des formations.

Risque(s)

Problème de recrutement.

Manque de moyens financiers.



Classement 5

Nom du projet ou action **Organiser le rassemblement de tous les Conseils Consultatifs de la Jeunesse de Wallonie**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

15 Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Journée thématique (« La jeunesse à travers le monde »), organisée pour les autres conseillers jeunes de Wallonie (CCJ), dont le but est de sensibiliser les jeunes aux problèmes que peut rencontrer la jeunesse à travers le monde sous forme de petits ateliers.

Risque(s)

Manque de moyens financiers.
Manque d'investissement de nos jeunes.
Manque de participants.



Classement 6

Nom du projet ou action **Amplifier les liens dans nos jumelages**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 **Etre une commune accessible**

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

15 **Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel**

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Renforcer les liens existants et activités avec les différentes communes avec lesquelles nous sommes jumelées. Impliquer davantage les clubs et associations de notre commune aux manifestations de jumelage, tout en favorisant les échanges intergénérationnels avec nos trois conseils consultatifs (enfants, jeunes et aînés). Manifester une présence effective officielle aux grandes manifestations récurrentes de nos partenaires. Favoriser l'échange culturel et sportif via la musique, le théâtre ou des compétitions amicales. Partager nos différents folklores respectifs.

Risque(s)

Manque d'intérêt de la population et ou des villes jumelées.

Manque de budget.

Calendriers incompatibles.



Classement

7

Nom du projet
ou action

Renforcer l'offre d'activités culturelles et ludiques pour les aînés.

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

15 Renforcer le soutien aux conseils consultatifs et l'intergénérationnel

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Dès l'installation du prochain Conseil Consultatif des Aînés poursuivre un programme d'activités culturelles et ludiques renforcé et varié pour toute l'année, qui sera publié dans les différents médias (info-contact, site internet et les journaux locaux) afin d'attirer et de faire connaître le CCA à un maximum de nos concitoyens concernés, en maintenant des tarifs attractifs.

Risque(s)

Difficultés de santé pour certains aînés
Manque d'intérêt de la population
Importance de la météo sur certaines activités

Objectifs opérationnels

Ordre	16
Objectif opérationnel (OO)	Soutenir les commerçants locaux

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<ol style="list-style-type: none">1 - Interroger systématiquement les commerçants locaux lors des marchés publics de l'administration communal2 - Proposer aux commerçants d'être associé aux manifestations communales3 - Examiner avec tous les commerçants l'opportunité de créer une association des commerçants de Montigny-le-Tilleul4 - Mettre en place un marché récurrent de produits locaux (circuit court)5 - Organiser de manière récurrente un week end Montigny - Landelies bienvenue
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Interroger systématiquement les commerçants locaux lors des marchés publics de l'administration communal

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

16

Soutenir les commerçants locaux

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Interroger systématiquement les commerçants locaux lors des marchés publics de l'administration communal

Risque(s)

Volonté des commerçants à remettre prix lors des marchés publics.



Classement 2

Nom du projet ou action Proposer aux commerçants d'être associé aux manifestations communales

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

16 Soutenir les commerçants locaux

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Proposer systématiquement aux commerçants locaux de s'associer à nos manifestations comme C'est la fête, le marché de Noël etc..

Risque(s)

Volonté des commerçants d'y participer



Classement 3

Nom du projet ou action Examiner avec tous les commerçants l'opportunité de créer une association des commerçants de Montigny-le-Tilleul

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

16 Soutenir les commerçants locaux

Logo ODD



Objectif de Développement Durable (ODD)

Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Mettre en place une association des commerçants sur l'entité et examiner la possibilité de travailler par quartier comme par exemple le centre ou le quartier de Bomerée.

Risque(s)

Volonté des commerçants à s'impliquer



Classement 4

Nom du projet ou action Mettre en place un marché récurrent de produits locaux (circuit court)

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

16 Soutenir les commerçants locaux

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Développer un marché saisonnier de manière récurrente en favorisant les producteurs locaux et les circuits courts.

Risque(s)

Participation des maraîchés
Engouement des citoyens.



Classement

5

**Nom du projet
ou action**

**Organiser de manière récurrente un week end Montigny - Landelies
bienvenue**

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

16

Soutenir les commerçants locaux

Logo ODD



Objectif de Développement Durable (ODD)

Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Lorsque la commune n'est pas sélectionnée dans le cadre de l'action régionale "Week-end Wallonie Bienvenue", nous mettons en place, une année sur deux, un Week-end Montigny - Landelies Bienvenue mettant à l'honneur les commerçants, artisans et artistes locaux, en collaboration avec ICML.

Risque(s)

Succès lié à la participation des commerçants - artisans.

Objectifs opérationnels

Ordre	17
Objectif opérationnel (OO)	Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	2 - Améliorer la signalétique des bâtiments 3 - Aménager le parc autour de l'hôtel de ville 4 - Etablir un cadastre du patrimoine communal 1 - Optimiser le mobilier urbain 5 - Rénover la toiture de l'Eglise Saint Martin de Montigny-le-Tilleul
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Optimiser le mobilier urbain

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

17

Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le mobilier se définit comme l'ensemble des équipements installés au bénéfice des usagers sur la voie publique et dans les lieux publics de plein air.

A quoi sert-il ? à permettre aux habitants de se déplacer, de s'abriter, de se reposer et à favoriser le lien social : les bancs, lampadaires, arrêts de bus... Même les poubelles et potelets de circulation participent à façonner le paysage d'une commune et ses usages.

Le mobilier urbain répond donc à de nombreux besoins de signalisation, sécurisation, information, de propreté, etc. Il fait partie intégrante des aménagements, qualifie et structure l'espace, participe à l'identité communale ou d'un quartier et contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Une réflexion à l'échelle communale permettra d'éviter un manque de cohérence, de lisibilité, voire de sécurité.

Comment utiliser le mobilier urbain ?

Bien évaluer les besoins afin de ne pas surcharger l'espace public de mobiliers inutiles.

La réflexion doit se faire à l'échelle communale afin d'harmoniser les modèles et la couleur choisie pour l'ensemble des mobiliers qui marquera l'identité de la commune.

Veiller à limiter le nombre et l'encombrement des dispositifs sur le domaine public, tout en répondant aux besoins.

Ne pas oublier les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) : rendre le mobilier repérable pour tous

les publics (forme, contraste de couleur...).

Dès la conception des projets d'aménagement, prévoir des mobiliers respectueux de l'identité des lieux.

Ce mobilier doit être solide, durable, pratique, réparable dans la mesure du possible et nécessitant peu d'entretien

Risque(s)

- Coût trop important



Classement 2

Nom du projet ou action Améliorer la signalétique des bâtiments

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

17 Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

En continuité avec la Charte graphique de la commune mieux mettre en valeur et signaler nos bâtiments et salles communales via une signalétique intérieure et extérieure appropriée.

Risque(s)

Néant



Classement

3

Nom du projet
ou action

Aménager le parc autour de l'hôtel de ville

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

17 Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la cohésion sociale

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

La zone comprenant l'hôtel de ville et son parc représente un espace de convivialité où de nombreux citoyens tous âges confondus se rassemblent régulièrement.

Souhait de mettre en évidence et d'exploiter au maximum ce site en valorisant les possibilités d'activités de plein air et de détente, en renforçant le mobilier urbain tel que bancs, table de pique-nique, poubelles de tri, jeux...tout en veillant à la cohérence et à la durabilité des aménagements (sélection des matériaux, verdurisation en voirie,...)

Association des riverains et habitants à l'élaboration du projet

Adéquation entre besoins, attentes et aménagements proposés

Nécessité de concilier fonctionnalité, esthétique et sécurité afin d'offrir un espace public de qualité

Types d'aménagements:

- Totem visuel pour annoncer l'administration communale et le CPAS
- Espace de convivialité via du mobilier urbain adapté
- Remplacement de certains jeux le cas échéant en tenant compte des catégories d'âge des utilisateurs

Risque(s)

Nécessité d'un permis d'urbanisme ; refus potentiel
Opposition de certains riverains



Classement

4

Nom du projet
ou action

Etablir un cadastre du patrimoine communal

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

17

Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Finaliser un listing des biens avec adresse, référence cadastrale et situation sur plan:

- préciser leur statut: types de bail à loyer, les coordonnées de l'occupant, les dates de début et de fin d'occupation,...via un fichier Excel avec
- bâtiments occupés par les services communaux
- propriétés inoccupées
- conventions des dossiers actuels, recherche dans les archives des dossiers anciens
- régularisation des locations non contractuelles et affectation des biens inoccupés (vente , location,...)

Risque(s)

- Manque de temps du personnel communal
- Absence de documents dans les archives
- Difficulté de trouver les renseignements utiles relatifs à ce patrimoine



Classement

5

Nom du projet
ou action

Rénover la toiture de l'Eglise Saint Martin de Montigny-le-Tilleul

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

17 Valoriser le patrimoine communal bâti et paysager

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Volet interne
ou externe

Interne

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Lors de la rénovation du clocher de l'église, il a été constaté des faiblesses et problèmes dans le reste de la toiture de ce bâtiment classé. Un marché sera donc passé afin de remplacer le reste de la toiture.

Risque(s)

Manque de moyens

Lenteur et difficultés de réalisation liées au classement de ce patrimoine

Objectifs opérationnels

Ordre	18
Objectif opérationnel (OO)	Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<p>6 - Collaborer avec le yacht club de la haute-Sambre pour promouvoir le patrimoine fluvial</p> <p>1 - Veiller à l'intégration du port de plaisance de Landelies dans le cadre du plan de développement du site de l'abbaye d'Aulne</p> <p>2 - Numériser et rééditer la carte de Montigny-le-Tilleul et de ses sentiers</p> <p>3 - Baliser quelques promenades sur le territoire de la commune</p> <p>4 - Organiser un jeu annuel à travers le sentiers et venelles de Montigny-le-Tilleul afin de découvrir le patrimoine de la commune</p> <p>5 - Mettre en place un audio-guide de balades dans la commune</p>
-------------------------------------	---



Classement

1

Nom du projet
ou action

Veiller à l'intégration du port de plaisance de Landelies dans le cadre du plan de développement du site de l'abbaye d'Aulne

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

18 Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Etre attentif au plan de développement du site de l'abbaye d'Aulne afin d'y intégrer le port de plaisance de Landelies. Travailler en partenariat avec ICML pour y développer un évènement en synergie avec l'Abbaye d'Aulne.

Risque(s)

Lié au plan de développement du site de l'abbaye d'Aulne



Classement

2

**Nom du projet
ou action**

Numériser et rééditer la carte de Montigny-le-Tilleul et de ses sentiers

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

18 Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Interne

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Rééditer la carte de Montigny-Le-Tilleul / Landelies en format papier et sur le site internet de la commune sans oublier nos sentiers et venelles.

Risque(s)

Néant



Classement

3

**Nom du projet
ou action**

Baliser quelques promenades sur le territoire de la commune

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

18

Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Créer quelques promenades sur l'entité au travers nos ruelles et sentiers afin de découvrir notre richesse et nos paysages.

Permettre à nos habitants de se balader de quartier en quartier en toute tranquillité et en toute sécurité.

Mettre en place des balisages qui seront accessibles à l'ensemble de nos citoyens (enfants avec poussettes, personnes âgées ...).

Risque(s)

Néant



Classement 4

Nom du projet ou action Organiser un jeu annuel à travers les sentiers et venelles de Montigny-le-Tilleul afin de découvrir le patrimoine de la commune

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

18 Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD



Objectif de Développement Durable (ODD)

Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Créer une ballade en collaboration avec ICML (3 -5 -10 km) à travers nos sentiers et venelles. Sous forme d'un jeu d'orientation et de dégustation, étape par étape, cette promenade aura pour objectif de découvrir la richesse de notre patrimoine. Un cadastre du patrimoine sera mis en place et de balade en balade, étape en étape, nous irons à la découverte de notre patrimoine.

Risque(s)

Engagement d'ICML et des bénévoles



Classement 5

Nom du projet ou action **Mettre en place un audio-guide de balades dans la commune**

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

18 Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Offrir à nos citoyens un outil permettant de découvrir notre entité sous un autre œil.

Un moyen numérique permettant de parcourir Montigny-Le-Tilleul et Landelies et de visiter, seul et avec explication, les lieux les plus importants.

Risque(s)

Néant



Classement

6

Nom du projet
ou action

Collaborer avec le yacht club de la haute-Sambre pour promouvoir le patrimoine fluvial

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

18

Valoriser le caractère semi-rural de la commune

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Collaborer avec ICML et le yacht club afin de faire découvrir notre richesse culturelle et touristique sous un autre angle (voies navigables).

Risque(s)

Volonté de collaboration

Objectifs opérationnels

Ordre	19
Objectif opérationnel (OO)	Assurer la maintenance des voiries

Objectif stratégiques (OS) comprenant cet OO

Objectif stratégique (OS)	2 - Etre une commune accessible
---------------------------	---------------------------------

Projets inclus dans cet objectif opérationnel

Fiche complète PST+ - Nom du projet	<p>2 - Aménager la rue de la Montagne (Phase 3)</p> <p>3 - Rénover les rues de la Croix-Rouge, Bois Trelong (en ce compris le sentier Bois Trelong), des Mulets, du Déversoir, des Fauvettes, des Argentines, des Rossignols, François Bovesse, du Moulin</p> <p>4 - Aménagement de la rue Désiré Quenne de façade à façade.</p> <p>1 - Procéder aux entretiens réguliers des voiries dans le cadre de crédits inscrits à cet effet au service ordinaire du budget</p>
-------------------------------------	--



Classement

1

Nom du projet
ou action

Procéder aux entretiens réguliers des voiries dans le cadre de crédits
inscrits à cet effet au service ordinaire du budget

Ordre Objectif stratégique (OS)

2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)

19 Assurer la maintenance des voiries

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Les intempéries, surtout hivernales, peuvent brutalement dégrader une voirie et imposent alors une intervention rapide afin d'éviter des dommages plus importants et des travaux plus coûteux.

A cette fin, un budget ordinaire permet de pallier aux dégâts sur les voiries rapidement.

Risque(s)

Budget trop restreint pour les travaux à réaliser



Classement 2

Nom du projet ou action Aménager la rue de la Montagne (Phase 3)

Ordre Objectif stratégique (OS)
2 Etre une commune accessible

Ordre Objectif opérationnel (OO)
19 Assurer la maintenance des voiries

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des projets

Phase 1 - 2019 - 2021

Description, contexte

Finaliser la rénovation de la rue de la Montagne en y intégrant des stationnements organisés et des dévoiements permettant de réduire la vitesse des usagers et, par là, outre assurer la maintenance du patrimoine, améliorer le cadre de vie des riverains.

Risque(s)

Retards de chantiers
Difficultés liées à l'implantation des impétrants



Classement

3

Nom du projet
ou action

Rénover les rues de la Croix-Rouge, Bois Trelong (en ce compris le sentier Bois Trelong), des Mulets, du Déversoir, des Fauvettes, des Argentines, des Rossignols, François Bovesse, du Moulin

Ordre

Objectif stratégique (OS)

2

Etre une commune accessible

Ordre

Objectif opérationnel (OO)

19

Assurer la maintenance des voiries

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Volet interne
ou externe

Externe

Synergies

Commune

Priorité des
projets

Phase 2 - 2022 -
2024

Description, contexte

Les rues susmentionnées doivent faire l'objet d'un entretien en profondeur afin d'éviter de plus grandes dégradations;

Risque(s)

Budgétaires

Interventions d'impétrants reportant la réalisation



Classement

4

**Nom du projet
ou action**

Aménagement de la rue Désiré Quenne de façade à façade.

Ordre **Objectif stratégique (OS)**

2 Etre une commune accessible

Ordre **Objectif opérationnel (OO)**

19 Assurer la maintenance des voiries

Logo ODD

Objectif de Développement Durable (ODD)



Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Volet interne
ou externe**

Externe

Synergies

Commune

**Priorité des
projets**

Phase 1 - 2019 -
2021

Description, contexte

Le centre de commune de Montigny-le-Tilleul à fait l'objet cette dernière décennie de rénovations et de transformations importantes : rue de Marchienne, nouvel Hôtel de ville, carrefour rues de landeliesXMarchienneXPlaceXBomerée. La rue Désiré Quenne avec ses commerces prospères est fortement dégradée et nécessite un remodelage complet afin d'assurer harmonieusement le vivre ensemble entre riverains, commerçants et visiteurs. Le problème de la vitesse, de l'étroitesse de la rue et du passage de bus nécessite une intervention en profondeur.

Risque(s)

Refus du permis d'urbanisme
Manque de budget